

UNE OFFRE MUTUELLE RÉGIONALE INÉDITE, ACCESSIBLE À TOUS



Quand on est étudiante, entrepreneur, en recherche d'emploi ou retraitée, il est parfois difficile d'avoir les moyens de se soigner. C'est pourquoi la Région Île-de-France s'engage en vous proposant une mutuelle santé adaptée à vos besoins et à un tarif négocié.

 **N°VERT** APPEL GRATUIT **0800 730 641**

ou sur iledefrance.fr/mutuelle-sante



LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE INNOVE ET LANCE LA 1^{ÈRE} COMPLÉMENTAIRE SANTÉ RÉGIONALE

Dans un contexte économique difficile, il est de plus en plus dur de prendre soin de sa santé. C'est la raison pour laquelle la Région lance une nouvelle mutuelle vous garantissant un accès facilité à la prévention et aux soins médicaux. Agir pour la santé des Franciliens constitue une mission prioritaire de la Région.

Parce que près de 20%* des Franciliens renoncent parfois à se soigner faute de moyens, la Région Île-de-France renforce son programme Région solidaire qui vise à combattre les fractures sociales et territoriales. C'est pourquoi elle vous propose un dispositif inédit en matière de complémentaire santé : Île-de-France Mutuelle Santé, une mutuelle à prix attractif.

UNE MUTUELLE POUR TOUS

Que vous soyez jeunes, sans emploi, seniors ou TNS (travailleurs non-salariés), avec un pouvoir d'achat faible ou modéré, vous pouvez désormais bénéficier d'une couverture qui vous permet de préserver votre capital santé et de prendre soin de vos proches et de votre budget. Île-de-France Mutuelle Santé vous offre une prise en charge globale, à des tarifs préférentiels, en lien avec les priorités définies par la Région, la santé des femmes, des jeunes et des seniors ainsi que la santé mentale.

DES ACTEURS DE LA PROTECTION SOCIALE ENGAGÉS

Ce dispositif a fait l'objet d'un appel à partenariat auprès de l'ensemble des acteurs de la protection sociale. Harmonie Mutuelle, AXA et La Mutuelle Familiale ont rejoint ce projet ambitieux et construit Île-de-France Mutuelle Santé, une offre adaptée et abordable.

* Selon l'enquête « comportements et aspirations » de l'Institut Paris Region - septembre 2022

VOS AVANTAGES

- ✓ un prix attractif, adapté selon votre âge,
- ✓ un meilleur accès aux soins et à la prévention, dans le cadre des priorités régionales de santé,
- ✓ des services et une information régulière facilitant la maîtrise du reste à charge,
- ✓ aucun délai de carence.

UNE COUVERTURE SIMPLE ET ACCESSIBLE

Île-de-France Mutuelle Santé
a été conçue pour couvrir vos
besoins prioritaires en matière
de santé, en toute simplicité.



QUELLE PRISE EN CHARGE ?

Île-de-France Mutuelle Santé offre un
remboursement des soins essentiels
en matière de santé mentale, de
prévention et d'hospitalisation et
intègre le 100% Santé. Elle inclut :

- ✓ les postes à fort dépassement
(honoraires médicaux, chirurgicaux,
spécialistes, dentaire, orthodontie),
- ✓ des actes non remboursés par la
Sécurité sociale tels que la médecine non
conventionnelle (10 professions), le bilan
diététique, ou les médicaments non pris
en charge,
- ✓ le soutien psychologique,
- ✓ des renforts de garanties pour les
femmes, notamment concernant les
moyens de contraception non pris
en charge par la Sécurité sociale,
la prévention (dépistage de la
drépanocytose et de l'ostéoporose) et
les soins en cas de cancer (prothèses
mammaires ou capillaires).

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

Île-de-France Mutuelle Santé s'adresse à
toute personne ayant une résidence principale
en Ile-de-France.

VOUS POUVEZ SOUSCRIRE À ÎLE-DE-FRANCE MUTUELLE SANTÉ

- ✓ sans questionnaire médical
- ✓ vous bénéficiez systématiquement
d'une aide à la résiliation de votre contrat
d'assurance complémentaire santé en cours**.



À noter :

Il n'y a pas de conditions de
revenus particulières pour adhérer
à Île-de-France Mutuelle Santé.

** Conformément à la loi n° 2019-733 du 14 juillet 2019 relative au droit de résiliation sans frais.



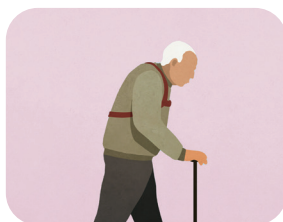
LE 100% SANTÉ : DES SOINS POUR TOUS, 100% PRIS EN CHARGE

Objectifs ?

AMÉLIORER
L'ACCÈS
À DES SOINS
DE QUALITÉ ET
RENFORCER
LA PRÉVENTION



L'offre Île-de-France Mutuelle Santé est compatible avec le dispositif 100% Santé et permet aux Franciliens de bénéficier de 0€ de reste à charge sur certains équipements en audiologie, optique et dentaire.



UN HOMME DE 75 ANS

Cotisation actuelle

1 404 € / an

117 € / mois

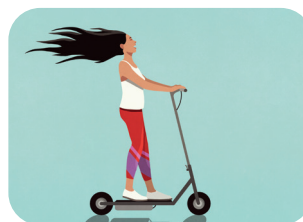


Cotisation grâce à Île-de-France Mutuelle Santé

1 116 € / an

93 € / mois

→ Réduction par rapport au prix moyen du marché
-288 € sur l'année



UNE JEUNE FEMME DE 20 ANS

Cotisation actuelle

408 € / an

34 € / mois



Cotisation grâce à Île-de-France Mutuelle Santé

324 € / an

27 € / mois

→ Réduction par rapport au prix moyen du marché
-84 € sur l'année

UN BUDGET ADAPTÉ ET MAÎTRISÉ

Avec Île-de-France Mutuelle Santé, vos dépenses médicales sont réduites pour faciliter votre accès aux soins. Découvrez ci-dessous quelques exemples de remboursement.



(1) Cumul du dispositif « Mon psy » et du forfait médecine non conventionnelle / (2) Verres très complexes. Montant exprimé y compris Sécurité sociale / (3) Forfait médecine non conventionnelle limité à 2 séances quel que soit le professionnel consulté

EXEMPLE DE REMBOURSEMENT POUR UNE PAIRE DE LUNETTES

ÉQUIPEMENT (100% SANTÉ)



20,70€

91,30 €

Reste à charge

0 €

0,90€

50,00 €

Reste à charge

288,91 €

ÉQUIPEMENT (HORS 100 % SANTÉ)



■ Prix de l'équipement
 ■ Remboursement Sécurité Sociale
 ■ Remboursement complémentaire santé
 ■ Reste à charge



La Région Île-de-France traite vos données pour la gestion de la communication de la Région. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez vous reporter à la politique de confidentialité de la Région : <https://www.iledefrance.fr/politique-de-confidentialite>

Crédits photos : p.2 : Luis Alvarez, p.3 : juanma hache, p.4. : MoMo Productions et Enis Aksoy / Getty images – P5 / PHOTONONSTOP

